

23 - Mise en place d'un Conseil Local de l'Internet Citoyen - Le CLIC

Direction Proximité et Tranquillité -

Rapporteur(s) M. Abdellatif AMMAR

L'Association des Villes Internet remet chaque année, depuis 1999, le « **Label Ville Internet** » aux collectivités locales qui mettent en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des nouvelles technologies numériques et du développement de leurs usages citoyens.

Ce Label permet à la collectivité locale, quelle que soit sa taille, d'évaluer, de montrer et de faire reconnaître la mise en œuvre d'un Internet local Citoyen à la disposition de chacun dans l'intérêt général. Il permettrait de renforcer l'attractivité du Mans et participerait à développer l'image d'une « ville connectée et intelligente », résolument orientée vers le numérique à la portée de tous.

La Ville du Mans souhaite, dans la démarche de développement de l'Internet citoyen, engager une approche participative et collaborative sur les questions d'utilisation de l'internet par les habitants de la ville.

Dans cet esprit, il est proposé la création d'un "Conseil Local de l'Internet Citoyen" (le CLIC), instance consultative auprès des habitants, des associations, de personnalités qualifiées, d'acteurs de l'internet sur la ville et qui aura pour vocation d'agir de manière collaborative et transversale dans l'intérêt général sur les questions de l'internet local.

Plusieurs collèges composeront cette instance.

- Un collège d'élu(e)s de la ville du Mans
- Un collège de personnalités qualifiées
- Un collège d'acteurs de l'internet local et d'habitants

A la suite des travaux menés par les divers collèges, le CLIC pourra soumettre au Conseil Municipal des préconisations afin d'améliorer l'utilisation de l'Internet pour les citoyennes et les citoyens du Mans et de valoriser l'image « connectée et intelligente » d'une ville qui facilite les usages pour tous.

Le CLIC se veut être une instance de dialogue et de participation démocratique, mais ne peut en aucun cas être utilisé pour des activités à caractère de propagande commerciale.

Les objectifs du CLIC sont :

- Recenser et valoriser l'existant,
- Etre à l'écoute des citoyens en matière d'utilisation de l'internet dans la ville,
- Améliorer les relations entre les habitants et les services de la ville via l'utilisation de l'internet,
- Mutualiser les compétences des différents acteurs,
- Donner un avis consultatif sur les projets de la Ville du Mans,
- Susciter ou mener des actions partenariales (sensibilisation et éducation à l'internet...),
- Proposer des études à réaliser,
- Veiller à l'accessibilité des connaissances par le public pour lui permettre d'être acteur,
- Proposer des actions concrètes et innovantes d'utilisation de l'internet dans la ville.

Les commissions pourront se réunir en fonction des sujets de travail à étudier. Le CLIC se réunira en plénière deux fois par an.

Compositions des collèges

Collège des élu(e)s :

5 Parti Socialiste
3 Europe Ecologie Les Verts
2 Groupe Communiste
3 Les Républicains
1 Union des Démocrates Indépendants
1 Front National

Collège des personnalités « qualifiées » :

Un représentant de la DSI (Mission Internet),
Un représentant de l'Université du Maine (Master MATUG – Management de la Transition, Urbanisme et e-gouvernance),
Un représentant de la Ruche Numérique,
Un représentant de l'association HAUM - Hackerspace Au Mans,
Un représentant l'association ADN Sarthe - Les Décideurs du Numérique,
Un représentant de l'association Linux Maine,
Un représentant de l'association Les Petits débrouillards,
Une représentante du club des Digitales Ambassadrices,
Un représentant des CEMEA - Centres d'Entrainement aux Méthodes d'Education Active,
Un représentant des FRANCAS - Francs et Franches Camarades.

Collège des acteurs :

Les animateurs multimédia de la ville (Espaces Publics Numériques - ENT),
Habitants de la ville (volontaires),
Représentants des Conseils des Quartiers,
Représentants des Conseils Citoyens,
Représentants du Conseil Consultatif des Jeunes,
Représentants du Conseil des Sages,
Les Centres sociaux,
Les MJC - Maisons des Jeunes et de la Culture,
Associations d'éducation populaire,

La composition des deux collèges est évolutive dans le temps.

Je vous remercie, mes chers collègues, de donner votre accord pour la création du Conseil Local de l'Internet Citoyen.

ADOPTE A L'UNANIMITE



N° d'identification : DEH16H172H1

Affichage le 20 mai 2016

Délibération exécutoire le 20/05/2016